

Code de vie

Chaque personne de l'école a le droit d'être respectée

En conséquence :

1. J'accepte l'intervention de tout adulte de l'école ;
2. Je parle et j'agis avec politesse envers toutes les personnes de l'école ;
3. Je règle mes conflits de façon pacifique ;
4. Je respecte le code vestimentaire.

*Chaque personne de l'école a le droit
à un environnement calme et accueillant*

En conséquence :

5. Je marche et je suis calme dans l'école ;
6. Je prends soin du matériel mis à ma disposition ;
7. Je prends soin de mon environnement et je laisse les lieux propres partout où je passe.

*Chaque personne de l'école a le droit
de vivre dans un environnement sécuritaire*

En conséquence :

8. J'arrive à l'heure (heure de surveillance) ;
9. Je demeure à l'intérieur des limites de la cour durant les heures scolaires ;
10. J'agis de façon sécuritaire pour les autres et pour moi ;
11. Je laisse à la maison gomme, friandise, collation non santé, jouet ou tout autre objet, à moins d'occasion spéciale autorisée par mon enseignante.

| <i>Ce qu'est un agir mineur ?</i> | <i>Ce qu'est un agir majeur ?</i> |
|---|---|
| <p>Un «agir mineur», c'est un comportement ou une parole:</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui agace; • qui provoque de l'agitation; • qui provoque un retard dans le fonctionnement de la classe ou dans les apprentissages; • qui est non sécuritaire (ex. : Souvent on dit le faire: « pour s'amuser », « pour faire semblant », « pour blaguer », etc.). | <p>Un «agir majeur», c'est un comportement ou une parole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui agresse; • qui provoque une situation de crise; • qui a un effet de désorganisation dans la classe ou dans l'école; • qui compromet la sécurité physique ou psychologique; • qui peut avoir une incidence légale. |
| <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bousculade, tiraillement, jambette, plaquage, poussée; • Bavardage inutile ou excessif; • Refus de travailler; • Langage inapproprié; • Ne pas avoir son matériel de façon répétitive; • Impolitesse, crier des noms; • Geste vulgaire, irrespectueux, insolent (cracher, « doigt d'honneur », ...); • Habillement inadéquat; • Non-respect des heures d'arrivée sur la cour de l'école et en classe; • Non-respect des limites de la cour d'école; • Non-respect du matériel ou de l'environnement; • Possession d'objets non autorisés à l'école (friandises, jouet personnel, appareil électronique ou téléguidé, cellulaire, Ipod, lecteur MP3, etc.); • Perturbation lors des déplacements; • Désorganisation; • Utilisation inadéquate du matériel informatique; • Etc. | <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bataille, agression physique; • Inciter un autre élève à transgresser une règle; • Désorganisation majeure; • Refus d'obéir ou impolitesse grave provoquant une situation de crise ou une désorganisation volontaire; • Fugue; • Geste ou propos vulgaire compromettant l'intégrité d'une personne; • Intimidation, menace, extorsion, chantage; • Harcèlement répétitif (verbal ou physique) ou rejet; • Fraude, vol, vandalisme; • Possession ou utilisation d'un objet à des fins dangereuses; • Possession, consommation ou trafic de tabac ou drogue; • Etc. |
| <p><u>Important</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon l'impact de l'agir mineur répété, celui-ci pourra être traité comme un agir majeur. • Les casiers sont la propriété de l'école. En cas de doute raisonnable, la direction de l'école (ou tout membre du personnel désigné par celle-ci) a le droit de procéder à la fouille d'un casier d'élève. • Les parents d'un élève soupçonné d'être sous l'effet de substances illicites seront contactés par un intervenant de l'école et devront venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais. • Le remboursement ou la réparation pour vol, perte de matériel ou vandalisme est assumé par le parent de l'élève. | |

Démarche d'intervention

| <i>Gestion d'un Agir mineur</i> | <i>Gestion d'un Agir majeur</i> |
|---|--|
| <p>Premier manquement :</p> <p>a) J'ai un avertissement verbal de l'adulte-témoin;</p> <p>b) Je m'explique avec l'adulte-témoin.</p> <p>c) Le parent est informé.</p> <p>Deuxième manquement :</p> <p>a) Je m'explique avec l'adulte-témoin;</p> <p>b) Je complète une fiche de réflexion;</p> <p>c) Mon manquement est consigné dans mon agenda;</p> <p>d) J'ai une conséquence logique à mon comportement;</p> <p>e) Je fais signer ma fiche de réflexion et mon agenda par mes parents et je les rapporte à mon enseignant qui les consignera à mon dossier.</p> <p>Troisième manquement :</p> <p>a) Je m'explique avec l'adulte-témoin.</p> <p>b) Je complète une fiche de réflexion;</p> <p>c) J'ai une conséquence logique à mon comportement;</p> <p>d) Mon manquement est consigné dans mon agenda;</p> <p>e) Je fais signer ma fiche de réflexion et mon agenda par mes parents et je les rapporte à mon enseignant qui les consignera à mon dossier;</p> <p>f) Je suis rencontré par la direction et je suis informé que mon prochain manquement sera traité comme un « agir majeur », selon l'impact que ce manquement aura sur moi ou sur les autres.</p> | <p>Avant ma suspension :</p> <p>a) Je suis immédiatement retiré du cours ou de l'activité;</p> <p>b) Je rencontre la direction ou la direction est prévenue de mon manquement;</p> <p>c) Je téléphone à mes parents en présence de l'adulte-témoin ou d'un intervenant de l'école pour les informer de mon manquement;</p> <p>d) Je reçois une fiche « d'agir majeur » une fiche de réflexion et une conséquence logique à mon comportement;</p> <p>e) Mon manquement est consigné dans mon agenda;</p> <p>f) Je suis suspendu de mes cours avec du travail à faire (soit à l'école, soit à la maison) pour une période d'une demi-journée ou plus selon la gravité de mon geste.</p> <p>Pendant ma suspension :</p> <p>a) Je complète ma fiche de réflexion, je prépare ma conséquence logique (geste de réparation) et je fais le travail donné par mon enseignant;</p> <p>b) Je fais signer ma fiche « d'agir majeur », ma fiche de réflexion, mon agenda, mon geste de réparation et mon travail par mes parents et je les rapporte à mon enseignant qui les consignera à mon dossier.</p> <p>Après ma suspension :</p> <p>a) Je reviens à l'école en présence de mes parents pour rencontrer la direction ou un autre intervenant de l'école autorisé à le faire;</p> <p>b) Je remets tous mes documents complétés et signés;</p> <p>c) Si j'ai bien complété mes documents et que je démontre que j'ai réfléchi sérieusement et que j'ai la volonté d'améliorer mon comportement, je réintègre mon groupe. Sinon, je retourne à la maison avec mes parents pour poursuivre ma réflexion.</p> <p>d) Je répare mon manquement en présence des personnes concernées, s'il y a lieu.</p> <p>Si j'en viens à avoir plusieurs « agirs majeurs » mon dossier sera analysé et une ou plusieurs interventions seront privilégiées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Établissement d'un partenariat avec mes parents;• Mise en place d'un plan d'intervention;• Référence à des services internes ou externes;• Dénonciation policière;• Signalement à la DPJ. |